



JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION

Forty-fifth Session

FAO Headquarters, Rome, Italy

21-25 November and 12-13 December 2022

WORK FROM THE CODEX COMMITTEE ON NUTRITION AND FOODS FOR SPECIAL DIETARY USES (CCNFSDU) FOR ADOPTION OR APPROVAL BY THE COMMISSION

Part 1 - Standards and related texts submitted for final adoption

Draft Guidelines for Ready-to-Use Therapeutic Foods (RUTF)

Comments of Ghana, Mali, Philippines, and Senegal

Ghana

Part 1 – Standards and related texts submitted for final adoption

Guidelines for Ready-to-Use Therapeutic Foods (RUTF) at Step 8 (Ref: REP22/NFSDU, Paragraph 126, Appendix II).

Position: Ghana supports the adoption of Guidelines for Ready-to-Use Therapeutic Foods at step 8

Rationale: The outstanding issue on referencing external text has been resolved. The guidelines will contribute significantly to the development of appropriate products using locally available ingredients in management of both acute and severe cases of malnutrition in Ghana and other African countries.

Mali

Partie 1 - Normes et textes soumis pour adoption finale

Directives pour les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Utilisation (ATPU) à l'Etape 8 (Ref : REP22/NFSDU, Paragraphe 126, Annexe II).

Contexte : Les Directives pour les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Utilisation (ATPU) ont été développées par le comité sous la direction de l'Afrique du Sud et co-présidé par le Sénégal et l'Ouganda. Les directives visent à aider les pays à produire des produits alimentaires pour la gestion de la malnutrition aiguë sévère en utilisant des ingrédients disponibles localement. Les directives ont été maintenues à l'Etape 7 en attendant la conclusion des discussions relatives au contenu du préambule, à la composition essentielle en acides gras et en magnésium. La question contestée portait sur la manière de faire référence au Code International de commercialisation des substituts du lait maternel de l'OMS et aux résolutions de l'Assemblée Mondiale de la Santé dans les Directives. Cette question a été soumise au CCEXEC et au Secrétariat du Codex pour obtenir des conseils sur la manière de procéder, qui ont été fournis. Le CCEXEC 75 et le CCEXEC 78 ont indiqué qu'en ce qui concerne la référence aux documents externes, les comités devraient choisir le matériel spécifique d'intérêt et l'inclure dans le texte du Codex, tandis que le Secrétariat du Codex a indiqué que l'objectif et le contenu du préambule devraient se limiter à définir le contexte et ne devraient pas fournir d'exigences. Le CCNFSDU a examiné les directives et a convenu que toutes les dispositions nécessaires et pertinentes du code international et des résolutions de l'AMS avaient été bien prises en compte dans les différentes clauses des directives. Le CCNFSDU a ensuite approuvé le préambule simplifié tel qu'il figure à l'Annexe II du document REP22/NFSDU.

Position : Le Mali soutient l'adoption des Directives pour les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Utilisation à l'Etape 8

Justificatif : Le problème en suspens concernant la référence à un texte externe a été résolu. Les directives contribueront de manière significative à guider les membres dans le développement de produits appropriés utilisant des ingrédients disponibles localement dans la gestion des cas de malnutrition aiguë et sévère en Afrique.

Philippines

I. Final Adoption of Codex Texts

- **Draft Guidelines for Ready-to-Use Therapeutic Foods (RUTF)**

The Philippines supports the final draft of the Revised Guidelines for Ready to Use Therapeutic Foods (RUTF) with no additional specific comments for adoption at Step 8. This has been consistent with the outcome of the electronic working group and consensus of the 42nd Codex Committee on Foods for Special Dietary Uses Session as justified by generally accepted scientific evidence. These are also in line with the previous Philippine Positions.

Rationale:

The proposed Revised Guidelines for Ready to Use Therapeutic Foods (RUTF) defined this product as food for special medical purposes and it should conform with the general principles of the Codex Standard on Labeling of and Claims for Foods for Special Medical Purposes (Codex STAN 180-1991) to wit "*Its use should have been demonstrated, by scientific evidence, to be safe and beneficial in meeting the nutritional requirements of children with uncomplicated severe acute malnutrition (SAM).*"

These guidelines should be used in accordance with the Joint Statement by the World Health Organization (WHO), the World Food Programme (WFP), the United Nations System Standing Committee on Nutrition (UNSCN) and the United Nations Children's Fund (UNICEF) (2007) and taking into account other relevant documents by WHO and FAO. We are in agreement with retention of all supporting WHO and FAO references on infant and young child feeding. The Preamble and additional labeling requirements highlighted the need to promote continuation of breastfeeding and recommend exclusive breast feeding for the first six months and its continuation up to two years old and beyond. These are safeguard measures to ensure that RUTF is used in conjunction with breastfeeding.

Senegal

Partie I - Normes et textes afférents soumis pour adoption finale

✓ **Projet de lignes directrices pour les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'emploi (ATPE) à l'Étape 8**

Contexte : Les lignes directrices pour les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi (ATPE) ont été développées par le CCNFSDU sous la direction de l'Afrique du Sud et la co-présidence du Sénégal et de l'Ouganda. Ces lignes directrices visent à aider les pays à fabriquer des produits alimentaires pour la gestion de la malnutrition aiguë sévère en utilisant des ingrédients disponibles localement.

Elles ont été maintenues à l'Étape 7 en attendant la conclusion des discussions relatives au contenu du préambule, à la composition essentielle en acides gras et en magnésium.

Le CCNFSDU42 a examiné le Document amendé et a convenu que toutes les dispositions nécessaires et pertinentes du code international et des résolutions de l'AMS avaient été bien prises en compte dans les différentes clauses des directives.

Position : Le Sénégal soutient l'adoption de ces Lignes directrices pour les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi à l'Étape 8.

Justification : Ces lignes directrices contribueront de manière significative à guider les membres dans le développement de produits appropriés à la gestion des cas de malnutrition aiguë et sévère en Afrique avec l'utilisation d'ingrédients disponibles localement.